

France-Paris: Architectural, engineering and planning services

OJ S 86/2019 03/05/2019

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Hôpitaux universitaires Paris Centre

Postal address: 123 boulevard de Port Royal

Town: Paris Cedex 14

NUTS code: FR101 Paris

Postal code: 75679

Country: France

Contact person: Cellule des marchés

E-mail: maurice.petignot@aphp.fr

Telephone: +33 158411386

Fax: +33 158411819

Internet address(es):

Main address: <http://www.aphp.fr>

Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise>.

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=427866&orgAcronyme=x7c](https://www.marches-publics.gouv.fr/EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=427866&orgAcronyme=x7c)

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Health

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Marché de maîtrise d'œuvre, projet de chirurgie phase 3 — bâtiment Ollier pour le compte des Hôpitaux universitaires Paris Centre de l'assistance publique — hôpitaux de Paris

Reference number: HUPC-19-020-TVX

II.1.2. Main CPV code

71240000 Architectural, engineering and planning services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Appel à candidature pour un marché de maîtrise d'œuvre, projet de chirurgie phase 3 — bâtiment Ollier pour le compte des Hôpitaux universitaires Paris Centre.

II.1.5. Estimated total value**II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

II.2. Description**II.2.2. Additional CPV code(s)**

71240000 Architectural, engineering and planning services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR101 Paris

Main site or place of performance: Hôpital Cochin — bâtiment Ollier — 27 rue du Faubourg Saint-Jacques — Paris 14e.

II.2.4. Description of the procurement

Marché de maîtrise d'œuvre, projet de chirurgie phase 3 — bâtiment Ollier pour le compte des Hôpitaux universitaires Paris Centre (appel à candidature).

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value**II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Start: 15/11/2019

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Mission de base avec en Prestations supplémentaires éventuelles (PSE). Les missions complémentaires synthèse, OPC et CSSI, avec chiffrage obligatoire, sur toutes les tranches de la mission. Contenu de la mission par tranches:

— tranche ferme:

— APS,

— APD,

— tranche optionnelle 1:

— PRO,

— DCE,

— ACT + PSE (synthèse + OPC + CSSI),

- tranche optionnelle 2:
- VISA,
- DET,
- AOR + PSE (synthèse + OPC+CSSI).

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Le projet consiste donc à insérer par mutualisation et restructuration le service de chirurgie digestive avec les 2 autres services de chirurgie déjà présents dans le bâtiment Ollier. Pour information les entités structurantes de l'actuel service de chirurgie digestive sont de:

- 4 boîtes de consultation,
- 2 boîtes de pansement,
- 4 blocs opératoires,
- une SSPI de 6 places, et
- 43 lits d'hospitalisation.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 1o & 2o du code de la commande publique en vigueur, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à sa consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Chaque candidat doit présenter à l'appui de son dossier de candidature le dossier suivant:

- 1) l'imprimé DC1 (lettre de candidature) ou équivalent — à sa date de dernière mise à jour date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires, accompagné pour le cabinet d'architecte mandataire d'une note de motivation;
- 2) l'imprimé DC2 (déclaration du candidat) ou équivalent, date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires. Les mentions du capital et du chiffre d'affaires des 3 dernières années dans le domaine des travaux demandés dans le cadre de la présente consultation doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante;
- 3) la déclaration sur l'honneur ou photocopies des certificats attestant la déclaration et le paiement des impôts, taxes et cotisations pour l'année n-1. Ces formulaires sont disponibles sur le site du ministère de l'économie, des finances et de l'emploi à l'adresse suivante:
<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>
- 4) la copie du ou des jugements prononçant le redressement judiciaire du candidat, le cas échéant, et habilitant la poursuite de l'activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché;
- 5) les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat, le cas échéant;

- 6) le certificat attestant de la qualification du ou des Bureaux d'études techniques (BET) et de l'économiste de la construction et/ou références équivalentes justifiant de cette qualification; 7) les moyens humains (CV) et matériels dont dispose chacun des candidats de l'équipe;
- 8) l'attestation d'assurance «responsabilité générale» complétée et signée;
- 9) l'extrait Kbis de moins de 3 mois;
- 10) la note présentant l'organisation envisagée par le groupement (relations avec les différents prestataires, répartition des tâches entre les différentes composantes architecturales, techniques, économiques);
- 11) une note de motivation;
- 12) le dossier de références de l'architecte du ou des BET et de l'économiste;
- 13) une fiche d'identification mentionnant:
 - le nom de l'entreprise,
 - les nom, prénom et coordonnées (téléphone, télécopie, courrier électronique, adresse complète) du signataire de l'acte d'engagement,
 - les nom prénom et coordonnées (téléphone, télécopie, courrier électronique) du référent technique.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

- imprimé DC2 ou équivalent,
- chiffres d'affaire en euros HT des 3 dernières années.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Conditions d'effectifs requises:

- pour un cabinet d'architectes: supérieur ou égal à 3 architectes DPLG,
- pour 1 ou plusieurs BET: supérieur ou égal à 5 ingénieurs,
- pour un économiste de la construction: supérieur ou égal à 5 économistes.

Conditions de chiffre d'affaires annuel requises:

- pour un cabinet d'architectes: > 600 000 EUR HT,
- pour 1 ou plusieurs BET: > 1 000 000 EUR HT,
- pour un économiste de la construction: > 500 000 EUR HT.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- imprimé DC2 ou équivalent; moyens techniques et humains (CV) propres dont dispose le candidat pour l'exécution de la prestation,
- le dossier de références détaillées de l'architecte du ou des BET et de l'économiste.

Les pièces administratives sollicitées par le maître de l'ouvrage sont à fournir par chacun des membres du groupement candidat. S'agissant des références de chacun des membres du groupement à présenter dans le tableau Excel, ce tableau devra être obligatoirement rempli selon le cadre fourni (tableau à télécharger sur la plate-forme à l'adresse <https://www.marches-publics.gouv.fr>).

Minimum level(s) of standards possibly required:

Critères de sélection des candidatures: la sélection des 5 candidats se fera selon les critères suivants:

Pour le cabinet d'architectes:

- la pertinence de la note de motivation,

— la présentation de 3 références similaires d'opérations de travaux réalisées en milieu hospitalier occupé incluant un service de chirurgie avec les activités de consultations, de blocs opératoire et d'hospitalisation et la qualité architecturale des réalisations présentées (tableau à télécharger sur la plate-forme à l'adresse <https://www.marches-publics.gouv.fr>),

— l'organisation envisagée par le groupement pour réaliser le marché objet de la présente consultation, (relations avec les différents prestataires, répartition des tâches entre les différentes composantes architecturales, techniques, économiques).

Si le groupement envisage de sous-traiter une partie des prestations, il sera précisé la part sous-traitée et la raison sociale et les qualifications du sous-traitant pressenti,

— les noms et qualifications professionnelles (CV, titres d'études et expériences professionnelles) des membres du personnel, chargés de l'exécution du marché, en matière d'architecture et dans ses composantes techniques et économiques.

Pour les BET:

— la présentation de références de 3 opérations de taille et complexité équivalente (opérations de création de blocs opératoires réalisées),

— (tableau à télécharger sur la plate-forme à l'adresse <https://www.marches-publics.gouv.fr>),

— les moyens humains et matériels, cohérence de l'équipe et compétences techniques et références de chaque membre de l'équipe dans des opérations de taille et de complexité équivalente pour les économistes:

—— la présentation de 3 références d'opérations de taille et complexité équivalente,

— les moyens humains et matériels, cohérence de l'équipe et références de chaque membre de l'équipe dans des opérations de taille et de complexité équivalentes (tableau à télécharger sur la plate-forme à l'adresse <https://www.marches-publics.gouv.fr>).

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Architecte.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Restricted procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 06/06/2019 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 7 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Le transfert du service de chirurgie digestive devra prendre en compte les activités de consultations, de chirurgie avec les blocs opératoires, SSPI et d'hospitalisation complète. Le tertiaire de ce service sera transféré dans un autre bâtiment de l'hôpital (hors opération) à proximité du bâtiment Ollier. La mission est assurée par une équipe de maîtrise d'œuvre qui devra être composée des membres suivants:

- un cabinet d'architecte (qui sera le mandataire du groupement constitutif de l'équipe de maître d'œuvre),
- 1 ou plusieurs bureaux d'études techniques tous corps d'état,
- un économiste de la construction (qui se verra confier dans tous les cas, une mission de suivi en phase exécution).

Le cabinet d'architecte ne pourra proposer qu'un seul groupement. Il n'est pas souhaité par le maître d'ouvrage qu'un même bureau d'étude et un même économiste se présentent avec plus de 3 cabinets d'architecture. Le groupement sera de forme solidaire en raison de la complexité de l'opération.

Indemnités: une indemnité non révisable et forfaitaire de 6 000 EUR HT sera attribuée aux candidats admis à concourir à l'issue de la consultation. Le RPA pourra déclarer que des prestations sont incomplètes ou ne répondent pas en tout ou partie au programme et aux exigences de la consultation, dans ce cas l'indemnité sera négociée à la baisse.

Nombre envisagé de candidats admis à présenter une offre: 5.

Date prévisionnelle de commencement des travaux: janvier 2021.

Date et heure limites pour poser des questions: 29.5.2019 (12:00).

Les modalités complètes et détaillées du dépôt d'une candidature et ultérieurement pour les candidats agréés d'une offre figurent dans une fiche pratique à télécharger sur la plate-forme à l'adresse <https://www.marches-publics.gouv.fr>). Les candidats doivent impérativement déposer leur pli via la plate-forme <https://www.marches-publics.gouv.fr>

À défaut, l'offre sera déclarée irrégulière. Pour répondre sous forme dématérialisée, le candidat doit être inscrit sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr> et la personne habilitée à engager le candidat doit être titulaire d'un certificat électronique afin de signer les fichiers composant sa réponse. Les documents constitutifs de la candidature devront être signés obligatoirement à l'aide d'un certificat de signature électronique valide. L'absence ou l'invalidité de la signature électronique n'entraînera pas l'élimination du candidat mais celui-ci sera invité en cas d'attribution à signer sous forme matérialisée les principaux documents constitutifs de son offre soit l'acte d'engagement et les annexes financières. Le certificat de signature électronique utilisé doit être conforme aux exigences de l'arrêté du 12.4.2018 (certificat qualifié et conforme au règlement «EIDAS»); les formats de signature acceptés sont Xades, Cades ou Pades. Dans le cas où le certificat de signature électronique utilisé n'émane pas de la liste de confiance française ou d'une liste d'un autre État membre, le candidat doit fournir l'ensemble des éléments nécessaires afin de prouver que le certificat de signature utilisé est bien conforme aux exigences de l'arrêté du 12.4.2018. Lors de son dépôt, le candidat doit signer individuellement les formulaires constitutifs de sa candidature et de son offre au moyen de son certificat de signature électronique. En effet, la signature électronique

d'un fichier ZIP (dossier électronique qui contient plusieurs autres documents électroniques) ne suffit pas. La seule signature d'un fichier ZIP contenant l'ensemble des documents ne peut être assimilée à la signature électronique de chacun de ces documents. Une copie de sauvegarde peut être envoyée dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de l'économie. Délai maximum de paiement: 50 jours.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://www.ta-paris.juradm.fr/ta/paris/index.shtml>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

— recours administratif: dans les 2 mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du directeur des Hôpitaux universitaires Paris Centre (recours gracieux) ou de la direction générale de l'AP-HP (recours hiérarchique),

— recours contentieux: dans les 2 mois qui suivent la notification de la décision contestée ou la décision de rejet implicite ou explicite du recours administratif auprès du tribunal administratif de Paris,

— référé précontractuel: en cas de manquement aux obligations de mise en concurrence et de publicité, avant la signature du marché, auprès du tribunal administratif de Paris.

VI.5. Date of dispatch of this notice

29/04/2019